



Municipalité de La Bostonnais

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire publique du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 10 mai 2022 à la chapelle du vieux Corbeau, à 19 heures. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Renée Ouellette, les membres du conseil; François Baugée, Daniel Campeau, Guy Laplante, Gilles Lavoie, Guylaine Baillargeon, Julie Gauvin. Madame Natalie Jalbert agit en tant que secrétaire d'Assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'une secrétaire d'Assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Correspondance
 - 4.1 Démission de l'inspecteur
 - 4.2 Démission de la secrétaire
 - 4.3 Démission de la Directrice Générale
 - 4.4 Internet haute vitesse
5. Affaires nouvelles
 - 5.1 Embauche temporaire d'un ouvrier municipal
 - 5.2 Embauche d'un ouvrier municipal à temps partiel
 - 5.3 Demande d'accompagnement pour les assurances
 - 5.4 Réparation pont couvert
 - 5.5 Offre de service de la firme Guilbert urbanisme
 - 5.6 Pose de l'enseigne de remplacement à celle de l'Aventurier
 - 5.7 Mise en demeure
6. Affaires découlant
 - 6.1 Abroger la résolution 2022-04-15
7. Trésorerie
8. Permis de construction
9. Période de question
10. Clôture de l'Assemblée
11. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 h.

Il est proposé par : la conseillère Julie Gauvin

Appuyé par : le conseiller Gilles Lavoie

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Natalie Jalbert agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par : le conseiller Daniel Campeau

Appuyé par : le conseiller François Baugée

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Ouellette procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par : la conseiller Guy Laplante

Appuyé par : la conseiller Gilles Lavoie

4. Correspondance

4.1 Démission de l'inspecteur, voir annexe 1.

4.2 Démission de la secrétaire, voir annexe 2.

4.3 Démission de la Directrice Générale, voir annexe 3.

4.4 Internet haute vitesse, voir annexe 4.

5. Affaires nouvelles

5.1 Résolution 2022-05-01 Embauche temporaire d'un ouvrier municipal

CONSIDÉRANT QUE l'ouvrier municipal se retrouve seul pour la collecte des ordures;

CONSIDÉRANT QUE M. Yves Baillargeon s'est montré intéressé par le poste d'ouvrier municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit continuer d'exercer ses obligations envers ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de notre employé est primordiale, ils doivent être deux, dont un conducteur et quelqu'un pour ramasser les ordures et le recyclage;

Il est proposé par : le conseiller Daniel Campeau

Appuyé par : la conseillère Julie Gauvin

Et résolu unanimement

QUE le conseil mandate Renée Ouellette procède à l'embauche de M. Yves Baillargeon temporairement selon les besoins de la municipalité.

Et qu'on procède à l'embauche d'un ou d'une ouvrière municipale le plus tôt possible pour remédier à cette situation.

5.2 Résolution 2022-05-02 Embauche d'un ouvrier municipal à temps partiel

CONSIDÉRANT QUE le travail à effectuer au sein de la municipalité, soit ramassage des ordures et recyclage et des objets encombrants a raison de deux fois par année;

CONSIDÉRANT QUE les besoins ponctuels et des autres tâches éventuelles qui pourraient être identifiés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit continuer d'exercer ses obligations envers ses citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité de notre employé est primordiale, ils doivent être deux, dont un conducteur et quelqu'un pour ramasser les ordures et le recyclage;

Il est proposé par : La conseillère Guylaine Baillargeon

Appuyé par : le conseiller Gilles Lavoie

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil engage à temps partiel et sur appel, un ouvrier ou une ouvrière au taux horaire de 20.00\$/h et ce, dès la semaine prochaine.

5.3 Résolution 2022-05-03 Demande d'accompagnement pour les assurances

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'informations supplémentaires au niveau de l'assurance;

CONSIDÉRANT QUE Mme Francine Harvey s'est proposé de nous accompagner dans le dossier des assurances. Compte tenu de son expérience, à titre de bénévole;

PROPOSÉ PAR : la conseillère Guylaine Baillargeon

APPUYÉ PAR : le conseiller Gilles Lavoie

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil accepte l'aide de Mme Francine Harvey en tant que bénévole dans le dossier des assurances, pour qu'elle puisse discuter du dossier avec M. Richard Proulx ou son remplaçant de la compagnie Indemnipro.

5.4 Résolution 2022-05-04 Réparation Pont Ducharme

CONSIDÉRANT QUE le pont couvert a été endommagé en 2020 par les entreprises Dany Morissette;

CONSIDÉRANT QUE cela est très important pour la sécurité des usagers;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Guy Laplante

APPUYÉ PAR : le conseiller François Baugée

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité mandate Renée Ouellette mairesse pour discuter du pont avec le Ministère des Transport du Québec afin de finaliser le travail de réparation.

5.5 Résolution 2022-05-05 Offre de service de la firme Guilbert Urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est sans inspecteur depuis mercredi 20 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un urgent besoin d'aide professionnel en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu la visite de Madame Sandra Guilbert de la firme d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE Madame Guilbert a fait une très bonne impression au conseil municipal ainsi qu'aux membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE Madame Guilbert a expliqué au conseil municipal les méthodes de facturation ainsi que la banque d'heure dont la municipalité pourrait se prévaloir;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Guy Laplante
APPUYÉ PAR : le conseiller François Baugée
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil accepte l'offre professionnel de la firme Guilbert et que celle-ci opte pour une banque d'heure de 100 heures pour un montant de 10 000\$ renouvelable, si besoin.

5.6 Résolution 2022-05-06 Pose de l'enseigne de remplacement à celle de l'Aventurier

CONSIDÉRANT QU'IL a été question de changer l'enseigne qui indiquait le Domaine L'Aventurier;

CONSIDÉRANT QUE la décision a été prise avant le départ de la Directrice Générale;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont été informé par l'infolettre;

CONSIDÉRANT QU'IL est important de statuer afin de faire l'achat et l'installation;

PROPOSÉ PAR : le conseiller François Baugée
APPUYÉ PAR : le conseiller Gilles Lavoie
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil mandate Madame Renée Ouellette mairesse à faire l'achat et à faire l'installation de cette nouvelle enseigne, au coût de 11 440\$ taxes en sus, que les montants soit pris à même les fonds de la municipalité en attendant que les sommes soit remboursée par la subvention du parc Ducharme par le SDÉF.

5.7 Résolution 2022-05-07 Mise en demeure

CONSIDÉRANT QUE à la suite des voies de faits envers un conseiller;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur François Descarreaux était au service de la municipalité comme conseiller;

CONSIDÉRANT QU'IL recevait une rémunération et une allocation de dépense pour un mandat;

PROPOSÉ PAR : la conseillère Guylaine Baillargeon
APPUYÉ PAR : le conseiller François Baugée
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil désire mettre en demeure Monsieur François Descarreaux afin de lui réclamer le montant que la municipalité lui a versé, soit de 277.33\$/mois du 29 avril 2021 au 7 novembre 2021.

6. Affaire découlant

6.1 Abroger la résolution 2022-04-15

PROPOSÉ PAR : le conseiller Monsieur Guy Laplante
APPUYÉ PAR : le conseiller Monsieur Daniel Campeau
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'abroger la résolution 2022-04-15.

7. Trésorerie

8. Permis de construction

9. Période de questions

10. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, on peut lever l'assemblée.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par : le conseiller Gilles Lavoie

Appuyé par : le conseiller Daniel Campeau

Que l'assemblée soit levée à 21h02.

Renée Ouellette

Renée Ouellette
Mairesse



Isabelle Bouchard
Directrice générale et
greffière-trésorière